

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N° 101**présenté par
M. Tardy

ARTICLE 5

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« qui a voix consultative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La présence du président de la CNIL étant motivée par l'importance des enjeux relatifs aux données personnelles, son rôle est davantage de sensibiliser les autres membres du collège de la CRE. Il n'a ni la compétence, ni la légitimité pour prendre part aux autres décisions.